

La Chapelle Launay

La Chapelle
Launay



Chères concitoyennes, chers concitoyens.

En cette période estivale, un grand nombre d'entre nous se préparent un temps de vacances, de découvertes, de dépaysement et de ressourcement en famille ou entre amis. Loin de chez nous ou sur notre commune et ses alentours, tant de rendez-vous sont offerts pour les petits et les grands. Profitez !

D'autres profiteront de la saison idéale pour réaliser des travaux d'aménagement ou d'entretien extérieurs et embellir leur environnement. Sachons faire tout cela en respectant les règles de bonne conduite et de bon sens envers son voisinage immédiat, particulièrement en cas d'activités encombrantes ou bruyantes soumises d'ailleurs à la réglementation.

L'activité municipale de cet été sera consacrée à la finalisation des conclusions de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme, à l'instruction du permis d'aménager du lotissement du Chapeau aux Moines qui fera l'objet d'une nouvelle réunion publique le 17 septembre prochain et à la préparation des travaux 2019 d'entretien de la voirie communale.

À compter de la rentrée de septembre, les inscriptions pour la restauration scolaire s'effectueront par le biais d'un portail famille qui sera peaufiné durant l'été par les services administratifs.

Les travaux de restauration de l'abbaye de Blanche-Couronne vont se poursuivre durant l'été, le chantier sera ouvert au public à l'occasion des journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre prochains.

L'extension du réseau d'assainissement collectif sur le secteur de la Pelletrie sera mise à l'étude en lien avec la Communauté de communes désormais en charge de la compétence et fera l'objet d'une information publique à la rentrée.

Enfin le projet de city-stade, objet de toutes les attentions, sera approfondi et fera l'objet de concertation avec les riverains, les parents et les utilisateurs.

Côté culturel, je vous donne rendez-vous en juillet pour entrer dans la danse du cirque Bidon sous les ombrages du champ de foire et en août pour la séance cinématographique in situ sur le tapis moelleux du terrain de football.

Je vous souhaite à vous tous un très bon été.

Bien cordialement

Jacques Dalibert, Maire



Vie
Communale

Urbanisme

Voirie

Environnement

Enfance-Jeunesse

Culture

Patrimoine

Agenda

Vie Communale

→ LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 21 mars 2019

- L'attribution du **marché de fauchage et l'élagage de la voirie communale** à l'entreprise ORAIN de Quilly pour un montant de 23 592,00 € HT.
- Le versement de 263,65 € pour le financement 2019 du **Fonds départemental de Solidarité pour le Logement**.
- La modification du libellé de la délibération initiale concernant les **indemnités de fonction des élus** devant mentionner la référence de principe sur l'indice brut terminal de la fonction publique et non plus sur un indice précis.
- L'approbation du **budget communal Principal 2019** pour un montant global de 5 992 794,11 €, soit 2 678 362,60 € en fonctionnement et 3 314 431,51 € en investissement.
- L'approbation des comptes 2018 du **budget communal Assainissement collectif** pour un montant global de 115 210,91 € soit 65 702,14 € en fonctionnement et 49 508,77 € en investissement.
- L'approbation du **budget communal Caisse des Écoles 2019** pour un montant global de 13 000 €.
- L'approbation du **budget de subventions 2019** d'un montant global de 198 882,34 €, soit 11 122 € aux associations locales, et 91 145,94 € de participations et cotisations et 96 614,40 € à l'OGEC / école Sainte Thérèse.
- Le **maintien des taux d'imposition** des taxes d'habitation et taxes foncières, donc sans augmentation.
- Le montant unitaire 2019 de la participation communale aux **frais de fonctionnement des écoles** d'un montant global de 82,96 € par élève.

Conseil du 25 avril 2019

- Pour la troisième année, la signature de la convention complémentaire DRAC pour l'année 2019 concernant les travaux de restauration de l'**Abbaye de Blanche-Couronne** à hauteur de 266 000 € HT, soit 40% du montant annuel des travaux.
- L'avis favorable sur le **PLU de la commune de La Chapelle-Launay**, associé d'observations techniques sur le zonage, sur le recensement du patrimoine bâti et sur le règlement.
- La désignation par tirage au sort de **six jurés d'assises**, à savoir :
 - Madame DOUAUD (TRIVIERE) Colette
 - Monsieur FRANCOIS Michel
 - Monsieur LEMERCIER Ludovic
 - Madame MALENFANT (BARRETEAU) Guylaine
 - Madame NARDINI Gaëlle
 - Monsieur THOMAS Fabrice
- **Les tarifs du spectacle Celtomania 2019** qui aura lieu le 12 octobre 2019, à savoir 8 € le plein tarif et 4 € le tarif réduit pour les moins de 18 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA et handicapés.
- **Le report au 1^{er} janvier 2026 du transfert de la compétence « eau potable »** à la Communauté de communes Estuaire et Sillon.
- **Le transfert du budget Assainissement collectif au budget de la Communauté de communes Estuaire et Sillon**, à savoir :
 - la clôture du budget 2018 de l'assainissement collectif,
 - le transfert des résultats du compte administratif 2018 au budget principal de la commune, soit +310 760.73 € du budget Fonctionnement et +273 123.48 € du budget Investissement,

- le transfert de ces résultats constatés à Estuaire et Sillon
- la réintégration de l'actif et du passif du budget de l'assainissement collectif dans le budget principal de la commune,
- le transfert des éléments d'actif et de passif par une opération d'ordre non budgétaire dans le bilan d'Estuaire et Sillon.
- L'engagement des travaux de ravalement des **logements communaux rue de l'Ebaupin** et de peintures des ouvertures de la **Chapelle Saint-Joseph**, pour un montant respectif de 18 035.85 € HT et 722 € HT.
- L'adoption d'une motion critique sur le **projet de loi Blanquer** relatif à l'organisation de l'école publique primaire.

Conseil du 28 mai

- L'attribution du **marché de travaux de restauration de l'Abbaye de Blanche-Couronne** concernant les lots n°4 Menuiseries-Ferrage attribué à l'entreprise Bichot pour un montant de 439 172.93 € HT, n°6 Peintures attribué à l'entreprise Bel'Alizée pour un montant de 27 290 € HT et n°7 pour les Peintures Murales attribué à l'entreprise Fray pour un montant de 268 106.29 € HT.
- La validation du **coût d'un élève 2018** à l'école J. Verne d'un montant de 569.59 € et la signature de la **convention OGE** correspondant aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Thérèse.
- L'adhésion à la convention du **groupement de commandes CCES** pour les contrats de maintenance des bâtiments communaux.
- La décision modificative n°1 du Budget principal 2019 portant sur l'affectation de 300 € à l'article 261.

Urbanisme

→ LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Les Personnes Publiques Associées, PPA, ont donné leur avis sur les différents documents composant le dossier PLU. Ces documents sont toujours disponibles sur le site internet de la commune et de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. <https://www.estuaire-sillon.fr>

Le commissaire enquêteur vient de terminer sa mission auprès des capellaunaisiens qui se sont déplacés en mairie pour faire part de leurs observations et requêtes.

Tenant compte des différents avis et des réponses apportées par la Commune et la Communauté de communes, il remettra son avis avant le 4 août.

Le projet de PLU sera proposé pour approbation au Conseil communautaire du 26 septembre prochain. L'entrée en vigueur aura lieu dans les semaines suivantes.

→ LOTISSEMENT CHAPEAU AUX MOINES



APPEL À PROJET

Réunion publique d'information, Mardi 17 septembre à 20h, salle de la Chênaie

Au cœur de ce futur lotissement qui comprendra une cinquantaine de logements sur 2,3 hectares, venez participer au projet innovant d'habitat participatif. Concevez avec vos voisins, votre futur lieu de vie au cœur de ce cadre de vie paysager privilégié.

L'habitat participatif vous donne la possibilité de participer à la conception de votre logement avec vos futurs voisins en élaborant ensemble un projet composé d'espaces privés (les logements) et d'espaces partagés (jardin, buanderie, chambre d'amis, local vélos...)

Prenant en compte vos besoins, vos valeurs et vos attentes, vous participez à la co-conception avec l'architecte, au choix des matériaux, à l'écriture d'une charte commune, depuis l'émergence du projet jusqu'à sa réalisation pour un projet favorisant le vivre ensemble et la solidarité entre voisins.



Angélique Duval-Hochet, Adjointe Urbanisme



René Leyoudec,
Adjoint Voirie et
Environnement



→ TRAVAUX PARKING MAIRIE

Les travaux réalisés en juin 2013 et réceptionnés en octobre 2015 sans réserves particulières ont rapidement entraîné des désordres constatés dès début décembre 2015 provoquant un déplacement des gabions et l'apparition de crevasses dans la chaussée le long du talus de la vallée de la Cure.

À l'issue d'une expertise amiable et au regard des conclusions, il a été démontré que le sinistre était dû aux charges apportées pour la réalisation du parking (poids des gabions et apport de remblais) résultant d'une erreur de conception générale du projet.

Au terme des échanges entre les différentes parties prenantes, fin 2018 un protocole a validé les conditions de reprises des travaux réparatoires en cours de réalisation.

Les travaux à la charge des concepteurs et réalisateurs consistent à reprendre la réalisation du parking sur la portion sinistrée situé en contrebas de l'église en renforçant le soutènement tel qu'il aurait dû être initialement réalisé.

Les travaux de réparation ont été réalisés en deux phases, la reprise du terrassement fin avril et la finalisation de l'enrobé durant la première semaine de juin.



→ LE FAUCHAGE

La commune chaque début d'année consulte les entreprises pour le marché de fauchage et d'élagage sur les 48kms de routes communales et les 28kms de chemins communaux ; l'entreprise Orain de Quilly est notre prestataire cette année.

Le calendrier est le suivant :

Fauchage

- En mai-juin : broyage des accotements et creux de fossés sur les routes communales
- En juin : broyage des accotements sur les chemins communaux
- En octobre: broyage des accotements sur les routes communales

Élagage

- En novembre sur les routes et chemins communaux avec broyage des creux de fossés

Pour des raisons de sécurité, début mai les services techniques communaux interviennent en fauchage sur certaines zones présentant un risque pour la visibilité comme les carrefours, les courbes, les panneaux de signalisation. Un fauchage raisonné consiste à adapter les périodes au rythme naturel de la végétation et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes.

PAVC 2019- 2022 : VOIRIE COMMUNALE EN MARCHÉ À BONS DE COMMANDE

Les 4 communes de Lavau sur Loire, Quilly, Prinquiau et La Chapelle-Launay associées en groupement de commande pour le PAVC 2019-2022 ont choisi les entreprises suivantes :

- Lot n°1 pour les travaux de voirie, point à temps, assainissement pluvial : Entreprise EIFFAGE
- Lot n°2 pour les travaux de dérasement et de curage : Entreprise 2LTP
- Lot n°3 pour les travaux de signalisation : Entreprise ESVA

Les bons de commande des différents chantiers seront rédigés en juillet pour des travaux fin août et septembre, les principaux sites prévus pour notre commune sont la route des Grands Terriers, la rue du Chapeau aux Moines, la Moricaudais, la Rousselière, la Perdrilais, Bellebat... pour un budget de 100 000 € HT.

→ COMPOSTAGE ET DISTRIBUTION DE GRAINES FLORALES

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable du 30 mai au 5 juin 2019, la Communauté de communes CCES avait choisi le thème du compostage. La commune de La Chapelle-Launay proposait une distribution de compost et de graines florales pour pieds de mur ce samedi matin 1^{er} juin de 10h à 12h au site de compostage collectif communal au parking rue de l'église.

Ce fleurissement participatif a pour objectif principal d'inciter les riverains au maintien de trottoirs propres et fleuris en appui des actions des services techniques de la commune intervenant déjà aux accès de plusieurs sites de la commune comme la médiathèque le cimetière ; cette animation a été plébiscitée par une trentaine de personnes repartant avec leur sachet de graines florales et leur seau rempli de compost produit sur place.





Michel Guillard,
Adjoint Enfance
Jeunesse

→ RESTAURATION SCOLAIRE Nouvelles modalités d'inscription

À compter de la rentrée de septembre, les inscriptions pour la restauration scolaire s'effectueront par le biais d'un portail famille à cette adresse : <https://lachapelle-laumay.portail-familles.net>

Ce portail permet à chaque famille de mettre à jour ses informations personnelles (coordonnées, contacts, fiche sanitaire...) mais également de **réserver les services auxquels elle souhaite inscrire ses enfants**. Dans un premier temps, **seule la restauration scolaire est concernée à la rentrée 2019**. Les autres activités enfance-jeunesse (périscolaire, accueil de loisirs, animation jeunes) seront intégrées à la rentrée 2020.

Les familles concernées par la restauration scolaire doivent envoyer un mail en mairie à cette adresse :

cantine-lachapelle44260@orange.fr

en précisant leur nom et commune de résidence, ainsi que les noms, prénoms et dates de naissance des enfants concernés.

Elles recevront en retour un mail de confirmation avec leur identifiant et un mot de passe afin de créer leur compte famille sur le portail ce qui leur permettra ensuite d'effectuer les réservations de cantine.

Attention, à la rentrée de septembre 2019, les réservations pour la restauration scolaire n'auront lieu que par le portail famille.

Une notice d'information a été distribuée dans les cahiers de classe de tous les élèves scolarisés sur notre commune.

Nous restons à la disposition des familles ne possédant pas de connexion internet ou ayant des contraintes personnelles ne leur permettant pas de respecter les délais, merci de prendre contact avec la Mairie au **02 40 58 33 05**.

Nous prendrons le temps d'étudier chaque situation.



→ LES MOUSSAILLONS Vacances de Printemps 2019

Ce printemps, l'accueil de loisirs les Moussaillons, géré par les PEP Atlantique Anjou a connu une bonne fréquentation avec une moyenne de 25 enfants par jour.

Les enfants ont participé au Festival Handiversité avec diverses activités de sensibilisation autour du handicap, notamment une initiation aux sports adaptés : fléchette pendulaire, torball, boccia, sarbacane. Les enfants de + 6 ans ont participé à un tournoi paralympique à Cambron lors d'une rencontre avec les autres accueils de la Communauté de Communes. Ils sont revenus ravis avec une magnifique coupe de l'Amitié. La deuxième semaine, les Moussaillons sont allés à Savenay. Au programme : équi-handi, parcours sensoriel, jeux collectifs et une rencontre avec un chien-guide pour les aveugles.

En plus de ces deux sorties, l'équipe d'animation a proposé aux enfants de nombreuses activités ludiques et sportives : jeux collectifs, petits bricolages, chansons, parcours de billes, boum. Elle a également laissé place au désir des enfants en les laissant choisir leurs activités. Pour terminer les vacances avec douceur, l'équipe a mis en place une grande chasse aux œufs. De quoi bien occuper nos petits Capellaunésiens.

Informations été 2019 :

Cet été, l'accueil organise 3 mini-camps :

- **Mon premier départ** pour les 4/6 ans du 17 au 19 juillet au Camping St Clair.
- **Le défi sport et nature** pour les 7/8 ans et 9/11 ans du 22 au 29 juillet à la Base de Loisirs de Vioreau.
- **Les Mystères de Brocéliande** du 19 au 24 août pour les 7/8 ans et les 9/11 ans.

Pour plus de renseignements sur le programme, les tarifs, les disponibilités, n'hésitez pas à vous rapprocher des Moussaillons contact : 02 40 58 98 72



Journée à Savenay



Journée paralympique

→ ANIMATION JEUNESSE

Pendant les vacances de printemps les jeunes d'Anim'jeunes ont effectué un séjour autofinancé au lac de Vassivière (Limousin).

Logé dans un gîte en pleine nature, le groupe de 15 jeunes originaires de Campbon, Prinquiau et La Chapelle-Launay a effectué diverses activités : Kayak, Vélo rail et balades dans la nature accompagné de trois animateurs et de Nadjat la directrice.

Ce séjour a été préparé en amont lors de réunions les premiers vendredis de chaque mois ainsi les jeunes ont été acteurs de leur séjour dans les moindres détails (thème du séjour, lieu, durée, activités, hébergement, menus, organisation de la vie quotidienne)

Pour l'autofinancement ils ont participé au festival Vibra Sillon de Prinquiau s'occupant des structures gonflables et en tenant un stand maquillage.



À partir du 1^{er} Juillet, c'est l'ALJ qui gèrera l'animation jeunesse, de l'accueil au modulaire de Campbon pour l'été (avec des navettes depuis Prinquiau et Campbon) ainsi que des séjours.

L'accueil jeune sera dorénavant ouvert pour toutes les petites vacances (y compris Noël) et les jeunes capellaunésiens auront également accès à toutes les activités proposées par l'ALJ (Stages mercredis...)

Informations sur le site de l'ALJ : www.aljsavenay.fr ou tel : 02 40 56 80 70

→ DU NOUVEAU SUR LE CHAMP DE FOIRE

City stade

Réfléchi dans le cadre de la politique municipale Enfance-Jeunesse, dans la continuité de l'installation de l'aire de jeux pour enfants en 2010 dans le jardin du presbytère, le projet de city stade est initié par la commission Enfance Jeunesse depuis le 13 juin 2017.

C'est un travail collectif en cours depuis juin 2017 avec les membres unanimes de la commission extra-municipale composée d'élus et surtout d'habitants pour certains parents d'ados et aussi riverains du champ de foire.

Parmi plusieurs emplacements envisagés, le site du nord du champ de foire présentant les meilleurs atouts a été privilégié pour sa centralité et la visibilité de sa fréquentation. L'emplacement basket actuel du champ de foire n'étant pas adaptable (préservation des grands arbres et usages déjà multiples), et le site du terrain foot stabilisé dans un endroit trop isolé (pas de surveillance possible, autres usages également).

Le samedi 11 mai dernier, le Maire et l'Adjoint à l'Enfance, Michel Guillard ont rencontré à leur demande, un collectif de riverains inquiets des conséquences de l'implantation envisagée du city stade. Leurs doléances ont été entendues et toutes les mesures seront prises afin d'anticiper les nuisances redoutées.

La municipalité s'est depuis dotée des compétences d'un cabinet expert afin d'intégrer de la meilleure façon, à la fois les règles d'implantation et d'intégration paysagère, de limiter l'encombrement et de réduire l'impact sonore. L'implantation tiendra au maximum compte des plantations existantes, si nécessaire un ou deux arbres récents pourraient être déplacés ou remplacés. Aucun éclairage supplémentaire n'est envisagé. Un projet de règlement d'utilisation sera élaboré collectivement en y associant les jeunes utilisateurs.

A ce jour, le projet n'est pas finalisé, les informations nécessaires seront fournies aux riverains au fur et à mesure de l'avancée du dossier pour une réalisation au cours du dernier trimestre de l'année.

La municipalité organisera une réunion publique de concertation à la rentrée. Les élus restent à l'écoute des remarques constructives afin d'aboutir à un projet de loisirs partagé accessible à tous les jeunes capellaunésiens.

Calvaire

Pour des raisons de sécurisation du calvaire, la municipalité projette son déplacement de quelques mètres tout en permettant une meilleure implantation du city stade évoqué ci-contre.

Le projet consiste à reconstituer un calvaire plus modeste que l'actuel mais esthétiquement et historiquement satisfaisant, en supprimant le terre-plein et les murs de l'enclos abîmés

Sur les recommandations du C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), le socle emmarché de la croix, la croix et le crucifix seront démontés et reconstruits à l'identique avec une croix neuve et après la remise en état du crucifix.

Le nouvel emplacement devrait se situer à quelques mètres au nord-est et permettra de dégager de l'espace. Le nouveau calvaire sera orienté vers l'entrée nord du bourg.

Ce déplacement est élaboré en concertation avec les responsables de la paroisse. Il devrait être effectif conjointement aux travaux d'implantation du city stade.





Soizic Leroux,
adjointe à la
culture et à la
communication.

→ MÉDIATHÈQUE DU MOULIN

La Communauté de communes a installé il y a quelques semaines une boîte pour les retours de documents devant la médiathèque.

On pouvait déjà commander sur place ou sur internet les documents souhaités, on peut désormais les rapporter sans contrainte horaire.



DIMANCHE 16 JUIN

Journée du Patrimoine de pays, des moulins et fête de la musique

Les bénévoles ont une nouvelle fois, chauffé et utilisé le four à pain municipal pour cuire des boules de pain fournies par la boulangerie « La Désirée ». Après plusieurs chauffés dans la semaine qui précède, un allumage tôt le dimanche, la première fournée a été prête vers 11h30.

Merci à nos boulangers amateurs qui nous offrent une démonstration annuelle de savoir-faire.

Après des dégustations pour les personnes de passage et les curieux, le pique-nique et la fête de la musique organisée avec l'association, Vibra'sons a battu son plein. Des jeunes et moins jeunes, principalement élèves à l'association nous ont offert des prestations très variées.

Une exposition photos animée par le Photo-club de Savenay a occupé la Chapelle St Joseph durant la semaine et le week-end. Des classes ont été accueillies par des bénévoles de l'association.

Merci à tous les acteurs et spectateurs de cette journée.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Au cours de la cérémonie, le Maire a lu un témoignage poignant d'un habitant de Lavau-sur-Loire, laissé en mairie lors de l'exposition sur « Répressions et Déportations » la semaine précédente.

La municipalité avait, cette année, invité l'association « Mémoire de la Libération de la Poche de Saint-Nazaire ». Elle est venue avec plusieurs véhicules militaires de la guerre et elle a installé un camp de secours dans le Jardin de la Cure. Une quinzaine de leurs adhérents a répondu aux questions d'un public venu très nombreux.



→ CIRQUE BIDON

25, 26, 27, 28 juillet 2019 à 21h au Champ de foire «Entrez dans la danse !» invite le public avec humour et poésie à l'accompagner dans le voyage sans répit des nomades, à s'interroger et rêver sur ce merveilleux mouvement des planètes qui valsent à l'infini...

Les peuples nomades, les circassiens «tournent» sans arrêt, en symbiose avec le ballet immuable des planètes.



Un bon moment à passer en famille où entre amis, d'où l'on ressort avec des étoiles plein les yeux.

→ CINÉ PLEIN AIR

Samedi 17 août 2019 au terrain de foot

La commission extra-municipale a proposé de renouveler cette animation culturelle estivale.

Le film choisi par la commission extra-municipale est «Le sens de la fête » avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Paul Rouve et Gilles Lellouche.

Max est traité depuis trente ans. Des fêtes il en a organisé des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17^{ème} siècle, un de plus, celui de Pierre et Hélène. Comme d'habitude, Max a tout coordonné : il a recruté sa brigade de serveurs, de cuisiniers, de plongeurs, il a conseillé un photographe, réservé l'orchestre, arrangé la décoration florale, bref tous les ingrédients sont réunis pour que cette fête soit réussie... Mais la loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos.

N'hésitez pas à apporter votre fauteuil ou couverture.





Nathalie Flauraud,
conseillère
municipale déléguée
au Patrimoine

→ BLANCHE-COURONNE : les travaux ont commencé

L'installation du chantier a débuté le 18 mars dernier. Après le montage progressif des échafaudages, l'ensemble de l'aile Est à l'exception des pavillons nord et sud, a été coiffé d'un «parapluie» un mois plus tard le 18 avril.

Vous avez peut-être observé depuis la voie rapide vers St-Nazaire ou depuis le haut du Sillon de Bretagne, un parallélépipède blanc. Il s'agit d'une toiture en tôles métalliques qui surmonte les échafaudages de part et d'autre du bâtiment, eux-mêmes recouverts d'un voile de protection. Ainsi protégée des intempéries, la couverture de l'aile Est a été démontée début mai, la couverture en ardoises neuves étant prévue pour fin septembre/début octobre.



La charpente provisoire, qui avait été installée en 1998, a été à son tour démontée entre le 20 et le 24 mai. Réalisée en urgence à l'époque, déjà sous la direction de Pascal PRUNET, Architecte en Chef des Monuments historiques, elle avait fait suite au démantèlement des fermes de l'ancienne charpente réalisé sans aucune autorisation par l'association de restauration antérieure à la création des Compagnons de Blanche Couronne, ce qui avait alors provoqué l'effondrement de la toiture de l'aile Est.

Les éléments de charpente anciens avaient été démontés et conservés à l'abri des intempéries dans la salle capitulaire. Dans le cadre des travaux ils ont été déplacés dans les ateliers de l'entreprise PERRAULT afin d'effectuer leur inventaire, un relevé détaillé de leur état sanitaire pour leur éventuel réemploi ou bien servir de modèle à la fabrication de nouvelles pièces à l'identique. Ces

opérations ne se font pas à la légère. Chaque choix sera validé par l'architecte auquel les charpentiers présenteront une étude détaillant l'abandon des pièces jugées non conservables à justifier pièce par pièce, le relevé de chaque pièce, la comparaison avec l'état d'origine (géométrie/dimensions) et manques, l'impossibilité de consolidation sera également à justifier. L'étude comprendra des relevés sur site indiquant les vestiges de sablière, entrants, arbas et autres pièces de charpente à réinstaller. **L'objectif est la conservation maximum des bois anciens, et leur réintégration dans la nouvelle charpente.** Les bois neufs devront spécifiquement être des bois tors, taillés selon les modèles anciens et ne pas subir de sciage mécanique.



La pose de la charpente rénoverée commencera dès le mois de juillet pour se poursuivre en septembre. Elle durera environ 6 semaines.

Après les derniers relevés de détail des éléments de maçonnerie effectués, les commandes de pierres de taille ont été lancées fin mai par l'entreprise LEFÈVRE. Le même principe de conservation maximale des éléments originels prévaut à la restauration. Les matériaux de substitution utilisés seront le granite principalement, et le tuffeau pour les encadrements de baies, corniches, et lucarnes. Ils seront de même couleur et granulométrie que l'existant. La taille préparatoire des pierres s'effectue dans les ateliers de l'entreprise et l'installation sur le site s'échelonne de juin à juillet, pour reprendre en septembre.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Portes ouvertes exceptionnelles du chantier

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

- visites commentées par l'Architecte en Chef (horaires à préciser) et l'ingénieur du Service de la Conservation des Monuments historiques de la DRAC.
- démonstrations de taille de pierres par l'entreprise LEFÈVRE
- présentation des charpentes et couvertures par les entreprises PERRAULT et HERIAUT-COUTANT
- expositions



Une nouvelle convention d'usage a été signée avec l'association des Compagnons de Blanche-Couronne. Cette convention prend en compte d'une part l'organisation des travaux en cours, ainsi que le transfert de propriété de l'association à la mairie.

→ Calendrier des manifestations

DATE	ORGANISATION	MANIFESTATIONS	LIEU
JUILLET 2019			
25,26,27,28	CIRQUE BIDON et MUNICIPALITE	Cirque	Champ de foire
26	CLUB DE L'AMITIE	Pique-nique	Salle des Aulnes
AOUT 2019			
17	MUNICIPALITE	Cinéma de plein air	Terrain de foot
31	CHASSE	Concours de pétanque	Terrain de pétanque
SEPTEMBRE 2019			
07 & 08	COMITE DES FETES	Fête des années 60	Champ de foire
07	MUNICIPALITE	Forum des associations	Salle de la Vallée
14	CLUB DE L'AMITIE	Repas	Salle des Aulnes
21 & 22	MUNICIPALITE ET COMPAGNONS	Journées du patrimoine	Abbaye de Blanche Couronne
28	ALCOOL ASSISTANCE	Journée reflexion	Salle des Aulnes
OCTOBRE 2019			
12	MUNICIPALITE	Celtomania	Salle de la Vallée
19	SI ON DANSAIT	Soirée dansante	Salle des Aulnes
NOVEMBRE 2019			
09	CLUB DE L'AMITIE	Concours de belote	Salle des Aulnes
16	THEATRE	Représentation	Salle de la Vallée
17	USCL	Rando VTT Marche	Salle des Aulnes + sports
23	UNC	Concours de belote	Salle des Aulnes
23	SI ON DANSAIT	Soirée dansante	Salle des Aulnes
23 & 24	THEATRE	Représentation	Salle de la Vallée
24	ALCOOL ASSISTANCE	Repas	Salle des Aulnes
29 & 30	THEATRE	Représentation	Salle de la Vallée
30	AMICALE LAIQUE	Loto des enfants	Salles des Aulnes
DECEMBRE 2019			
03, 06 & 7	THEATRE	Représentation	Salle de la Vallée
04	CLUB DE L'AMITIE	Interclub belote	Salle des Aulnes
07	AMICALE LAIQUE	Fête des sapins	Ecole Jules Verne
07	SI ON DANSAIT	Soirée dansante	Salle des Aulnes
14	USCL	Assemblée générale	Salle des Aulnes
31	SI ON DANSAIT	Réveillon	Salle des Aulnes

→ PROCHAIN BULLETIN

Les associations sont d'ores et déjà invitées à envoyer leur article pour le prochain bulletin municipal
avant le 12 septembre 2019 à l'adresse : lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr

RAPPEL : vos articles doivent respecter le format d'une demi-page imprimée (texte+photo).
Les retardataires ne seront diffusés qu'en fonction de la place restante.

Mairie de La Chapelle-Launay

2 place de l'église - 44260 La Chapelle-Launay

Téléphone : **02 40 58 33 05**

Télocopie : 02 40 58 97 50


Courriel : lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.lachapellelaunay.fr

Directeur de publication : Jacques DALIBERT - Tirage : 1 400 exemplaires

Comité de rédaction : Jacques DALIBERT, André GAUTHIER, Angélique DUVAL-HOCHET, René LEYOUDEC, Michel GUILLARD, Soizic LEROUX, Nathalie FLAURAUD.

Crédit photos : Mairie et Jean-Claude Plagne

Réalisation :  Kalydéa - 02 40 58 31 03 - www.kalydea.fr

Kalydéa respecte l'environnement et est labellisée Imprim'vert.
Imprimé sur papier recyclé, avec des encres végétales.

